PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

SERVICE AGRONOMIE

Analyse de résistance des graminées aux herbicides

www.loiret.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRET

VOUS CONSTATEZ :

- Une diminution des solutions de désherbage et apparition de résistance sur certaines adventices (ray-grass / vulpin).
- Une perte de rendement générée par ces adventices

Vous en avez marre d'acheter des produits peu efficaces ?

LA CHAMBRE VOUS PROPOSE :

- De réaliser un premier diagnostic pour adapter votre stratégie future aux résistances des graminées
- D'éviter des dépenses inutiles sur des produits peu voire non efficaces
- De traiter le processus d'analyse

PROCESSUS D'ANALYSE

1. **Prélèvement des échantillons** de graines de ray-grass ou de vulpins arrivées à maturité avant la moisson
2. **Envoi au laboratoire** en utilisant la box fournie pour expédier l'échantillon (centralisation par nos soins)
3. **Analyse en serre :**
   - Les graines sont mises en germination et exposées aux molécules herbicides choisies
   - La sensibilité des adventices aux herbicides est notée

Résultats envoyés par email en janvier-février et échange avec l'un de nos conseillers

Nos formules pour ray-grass ou vulpins :

1

Module
DÉSEHERBAGE DE PRINTEMPS

Glyphosate 1080g

Cléthodime (VESUVE MAX) 120g

Iodosulfuron + mesosulfuron (ATLANTIS PRO 1.5 l)

Pinoxaden (AXIAL PRATIC) 60g

Fénoxaprop (FENOVA SUPER) 82.8g

Cycloxydime (STRATOS ULTRA) 200g

200 € H.T.

2

Module
DÉSHERBAGE CÉRÉALES D'AUTOMNE + MOLÉCULES UTILISÉES SUR COLZA / MAÏS

Cléthodime (VESUVE MAX) 300g

Propyzamide (KERB FLO) 750g

Aclonifen (MATENO, CHALLENGE 600) 900g

Pendimethaline (PROWL 400, DAKOTA-P) 800g

Prosulfocarbe (DEFI) 2400g

Nicosulfuron (ELUMIS) 60g

DMTA-p (ISARD) 850g

Thiencarbazone + Foramsulfuron + Cyprosulfamide (MONSOON ACTIVE 1.5 l)

Chlortoluron (CONSTEL, TABLO 700) 1800g

Imazamox (PULSAR 40) 50g

280 € H.T.

3

Module
COMPLET (1 + 2)

Tout ce dont vous avez besoin, sans rien laisser de côté.

480 € H.T.

+ OPTION DE PRÉLÉVEMENT DES GRAINES PAR NOS SOINS : 150 € H.T.

Une analyse ne concerne qu'un seul type d'adventices (ray-grass ou vulpins)

Public

Agriculteurs
Grandes Cultures

La Chambre d'agriculture du Loiret est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par la CDA France. Elle est également agréée dans le cadre du Système de Conseil Agricole global. A ce titre, elle est titulaire d'un contrat d'assurance n° 22VHV0576RCC, garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisation phytopharmaceutiques.

Votre interlocutrice

Élisa STERN ou vos conseillers locaux
Tél : 06 30 08 77 20
elisa.stern@loiret.chambagri.fr
Chambre d'Agriculture du Loiret
13 avenue des Droits de l'Homme
45921 Orléans Cedex 9
www.loiret.chambre-agriculture.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE LOIRET

MAI 2025